

Compte rendu de la séance du 14 septembre 2020

Présents : Nathalie RUCKEBUSCH, Claude ALLOUCHERY, Réjane BERTELOOT, José CHEVALIER, Christophe FAUQUEMBERGUE, Claudie FEUILLET, Marie-Josèphe GRESSIER, Marion LAMBLOT, Jérémie LAMORILLE, Serge LAVOGEZ, Mickaël LEFEBVRE, Annie LELEU, Miguel DURIEZ, Christine REGNIER
Secrétaire de la séance: Mickaël LEFEBVRE

Ordre du jour:

- Rénovation de l'éclairage public ;
- Suppression des régies (garderie et photocopies) ;
- Transfert de crédit ;
- Nomination des membres au CCAS ;
- Départ en retraite de l'agent technique ;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

SUPPRESSION DE LA REGIE GARDERIE

Considérant que le conseil municipal souhaite rendre la gratuité de la garderie à compter de la rentrée scolaire, la régie garderie est supprimée.

SUPPRESSION DE LA REGIE PHOTOCOPIES

Considérant le conseil municipal souhaite rendre la gratuité des photocopies, la régie photocopie est supprimée.

TRANSFERT DE CREDIT

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'un transfert de crédit est nécessaire pour reverser la taxe d'aménagement de la ZAL à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

| | | |
|-------------------|---|--------|
| au compte 10226 = | | +720 € |
| au compte 2135 | = | -720 € |

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette décision modificative.

ELECTION DES MEMBRES DU CCAS

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de procéder à l'élection de 4 membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Se présentent candidats :

Annie LELEU - Nathalie RUCKEBUSCH - Marie-Josèphe GRESSIER - Christine REGNIER.

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit ces 4 membres.

Monsieur le Maire désigne les 4 membres nommé par lui-même :

Isabelle BRIETZ - Bernard DELHAYE - Nathalie LEQUIEN - Bernard DUPUIS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour ces 4 membres extérieurs à la municipalité.

CADEAU POUR LE DEPART EN RETRAITE DE MONSIEUR LELEU

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur LELEU Pascal, adjoint technique, part en retraite le 1er octobre 2020.

Il propose au conseil municipal de lui offrir un cadeau de départ.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lui offrir un bon cadeau d'une valeur de 500 € à valoir à AUCHAN Longuenesse.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des devis ont été demandés pour arracher la haie du nouveau cimetière. Elle sera remplacée par une clôture.
- L'enquête publique relative à l'assainissement collectif est prévue le 17 novembre 2020 et ce pendant 1 mois.

SEANCE LEVEE A 20H40

Le Maire, Serge LAVOGEZ



The image shows a circular official seal of the Municipality of Cles, Pas-de-Calais. The seal contains the text 'MAIRIE DE CLES' at the top and 'PAS-DE-CALAIS' at the bottom. A signature in black ink is written across the seal, appearing to read 'S. Lavogez'.